

Élections : des parlementaires à visage découvert

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1979)

Heft 517

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ELECTIONS

Des parlementaires à visage découvert

Il n'est pas si courant, au gré des travaux des Chambres fédérales, que les parlementaires se présentent à visage découvert. C'est le cas bien sûr lorsqu'ils se manifestent par quelque petite question, motion ou autres. Mais c'est également le cas lorsque, à l'occasion d'un vote, l'appel nominal est demandé.

A titre de contribution à cette campagne, nous rappelons ci-dessous les résultats de trois scrutins parlementaires spécialement significatifs, et qui ont permis de prendre la température individuelle des conseillers nationaux.

La dernière occasion est toute récente, c'est le vote sur la motion socialiste (déposée en juin 1979) demandant le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale.

Pour mémoire, le groupe socialiste demandait à la fois l'"application de la procédure en cas de fraude fiscale à la soustraction d'impôt, c'est-à-dire la pénalisation de la soustraction d'impôt", et la "formation d'organes spéciaux d'enquêtes fiscales pour procéder à des contrôles auprès de certains contribuables fraudeurs" (en 1975, avant que le Conseil des Etats ne s'oppose à cette proposition, le Conseil fédéral lui-même demandait la création de ces commissions d'enquête). En septembre dernier, le Conseil fédéral proposait de transformer cette "motion" en "postulat", concrètement de réduire les propositions de la gauche en vœux pies.

POUR OU CONTRE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Au vote, le 1er octobre dernier, le Conseil national repoussait par 106 voix contre 76 la motion du groupe socialiste.

Les partisans d'un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale: des membres du Parti socialiste, du Parti du travail, du Parti socialiste autonome, quelques démocrates-chrétiens et des représentants épars d'autres partis. Les noms (en italique, les Romands):

— 51 socialistes: MM. Ammann (St-Gall), *Baechtold*, *Besuchet*, Bratschi, Bäumlin, Bundi, *Bussey*, Braunschweig, Chopard, *Christinat*, *Deneys*, Eggenberg, Egli, Euler, *Felber*, Fraefel, Ganz, Gerwig, *Gloor*, *Grobet*, Haller, Hubacher, Kessler, Lang, *Loetscher*, Meier Werner, *Meizoz*, Merz, *Morel*, Morf, Muheim, Müller Richard, Nauer, Neukomm, Reimann, Reiniger, Renschler, *Riesen*, Rothen, Rubi, Schaffer, Schmid Arthur, Schmid Hans, Stich, Wagner, Waldner, Weber Rolf, Welter, Wyler, Zehnder, *Ziegler* (Genève);

— 1 UDC: M. Akeret;

— 2 libéraux (et évangéliques): MM. *Aubert*, *Zwygart*;

— 4 radicaux: MM. Barchi, *Dupont*, Moser, *Stähli*;

— 5 indépendants: MM. Biel, Jaeger, Müller Andreas, Schär, Widmer;

— 6 démocrates-chrétiens: MM. Blunschy, Dirren, Jelmini, Seiler, Trottmann, *Ziegler* (SO);

— 4 Pdt/PSA: MM. Carobbio, *Dafflon*, *Muret*, *Vincent*;

— 3 sans groupe: MM. Meier Fritz, Oehen, *Crevoisier*.

Ont voté contre la motion (transformation en postulat), 106 conseillers nationaux radicaux, démocrates-chrétiens ou membres de l'UDC:

— 37 démocrates-chrétiens: MM. Albrecht, *Bächtold*, *Barras*, Basler, *Biderbost*, Bommer, Bürer, *Butty*, Cantieni, *de Chastonay*, Condrau, Dürr, Flepp, Egli (Sursee), Feigenwinter, Hungerbühler, Hürlimann, Jung, Kaufmann, Koller, Landolt, Meier Josi, *Mugny*, Müller (LU), Ochler, Pedrazzini, Rippstein, Risi, Röthlin, Rüttimann, Schärli,

Thalmann, Tochon, Weber Leo, Wellauer, *Wilhelm*, *Zbinden*;

— 36 radicaux: MM. Ammann Ulrich, Auer, Breni, *Cevey*, *Corbat*, *Cossy*, Eng, Eppenberger, Fischer, Flubacher, Friedrich, Früh, *Füeg*, *Girard*, Gut, Hunziker, *Junod*, Keller, Kohler, Kunz, Künzi, Lüchinger, Meier Kaspar, Muff, Müller Daniel, Nef, Ribbi, *Richter*, Rüegg, Schürch, Schutz, Schwarz, Spreng, Vetsch, Weber (Altdorf), Wyss;

— 4 indépendants: MM. Alder, Allgöwer, König, Suter;

— 6 libéraux (et évangéliques): MM. et Mme *Bauer*, *Bonnard*, Dürrenmatt, *Gautier*, Schalcher, *Thévoz*;

— 20 UDC: MM. Augsburg, Baumann, Bretscher, Brosi, Etter, Fischer (TG), *Freiburghaus*, Gehler, Graf, Hofer, Hofmann, Hösli, Matossi, Nebitzer, Rätz, Reichling, Roth, Schnyder, Tschumi, Ueltschi;

— 3 sans groupe: MM. Fischer (Bremgarten), *Soldini*, Baumgartner.

POUR OU CONTRE LA SURVEILLANCE DES PRIX

En remontant dans le temps, deuxième vote à retenir, le 23 juin 1973, à l'occasion de l'appel nominal demandé pour la motion déposée par la socialiste genevoise Christinat, et qui touchait à la surveillance des prix ("le Conseil fédéral est invité à prendre toutes les mesures qu'il jugera utiles afin de prolonger la surveillance des prix au-delà de 1978 et à examiner la possibilité d'instaurer un régime de surveillance des prix").

Votent contre, 94 députés, dont 32 radicaux, et parmi ceux-ci les Romands *Cevey*, *Corbat*, *Cossy*, Duboule, *Richter*, Spreng; 24 démocrates-chrétiens dont le Romand *Barras*; 17 agrariens; 11 indépendants; 5 libéraux (et évangéliques) dont les Romands *Bonnard*, *Gautier* et *Thévoz*, et 5 "sans-groupe" dont le Romand *Soldini*.

Votent pour: 36 socialistes dont les Romands *Besuchet*, *Christinat*, *Deneys*, *Fleber*,

Gloor, Grobet, Loetscher, Meizoz, Morel et Villard; 13 démocrates-chrétiens dont les Romands Biderbost, Butty et Mugny; 4 radicaux dont les Romands Delamuraz, Dupont et Girard; 4 Parti du travail/Psa, dont les Romands Dafflon, Muret et Vincent.

POUR OU CONTRE LE SECRET BANCAIRE

Et pour finir, la votation sur le secret bancaire qui trouva son épilogue le 21 juin 1976, après une longue série de débats marqués par un volte-face du Conseil fédéral qui, par la voix de G.-A. Chevallaz, finit par soutenir une version restrictive inspirée par le Conseil des Etats. A l'origine, le projet de l'exécutif proposait d'autoriser les autorisés de taxation à se procurer les attestations de paiement directement auprès des banques, des gérances de fortune, si le contribuable ne les produisait pas (procédure analogue à l'attestation de salaire). C'est sur cette version, soumise à votation par appel nominal que se dévoilèrent les parlementaires.

Votèrent donc pour le maintien du secret bancaire (version du Conseil des Etats), 38 radicaux dont les Romands Cevey, Corbat, Cossy, Delamuraz, Duboule, Girard, Richter et Spreng; 26 démocrates-chrétiens, dont les Romands Barras, Biderbost, Butty, de Chastonay, Wyer; 18 UDC dont le Romand Teuscher; 1 indépendant; 6 libéraux (et évangéliques), dont les Romands Bonnard, Gautier et Thévoz.

Votèrent pour leur part en faveur de la levée du secret bancaire (version du Conseil fédéral), 49 socialistes, dont les Romands Baechtold, Bussey, Chavanne, Felber, Gloor, Grobet, Loetscher, Meizoz, Morel, Nanchen, Riesen, Villard et Ziegler; 2 radicaux dont le Romand Dupont; 9 démocrates-chrétiens dont les Romands Mugny et Wilhelm; 1 UDC; 6 indépendants; 2 libéraux, dont les Romands Aubert et Bauer; 3 Parti du travail/Psa, dont les Romands Muret et Vincent.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les pédagogues et la subversion

"Monsieur Furgler remet ça"! Il revient, nous dit-on, à la charge avec son idée de police de choc.

Au Conseil National, il est question de la peine de mort — pour lutter contre le terrorisme! (Mais Dieu merci, la démence n'a pas encore gagné ce pays, le nôtre: le projet est balayé à la presque unanimité.)

Il n'est pas de jour où l'on ne nous annonce que tel ancien chef d'Etat vient d'être "passé par les armes" ou que tel chef d'Etat au pouvoir a fait passer par les armes, etc.

Dans "Construire" (5 septembre 79), dans un article intitulé "Subversion", M. Pierre Arnold croit pouvoir écrire:

"... ces questions suscitent le sourire de beaucoup de bons citoyens qui prennent les acteurs de la subversion pour de jeunes égarés, romantiques et inoffensifs, s'amusement de leurs incessantes attaques contre l'autorité et l'ordre établi, et en sous-estiment l'importance. Pourtant, le danger est là. D'autres aussi ont souri à l'arrivée des nouveaux maîtres et ont cru pouvoir pactiser avec le diable. Le lendemain, ils se retrouvaient dans un véritable enfer pour plusieurs décennies, sans même que la fin de leur malheur soit prévisible. Pensons aux Tchèques, aux Hongrois, aux Polonais." (Pensons peut-être aussi aux Chiliens, aux Argentins...)

Et encore:

"Des extrémistes de droite, de gauche, des excessifs, des idéalistes passionnés, des frustrés, des ratés, membres de mouvements extérieurs, voire agents d'autres pays, ceux-là forment les petits groupes de subversion."

Que voilà une charrette bigarrée! Au cas où vous n'auriez pas réservé, je suis sûr qu'on

vous trouvera quand même une petite place! Cependant, un lecteur de "24 Heures" (19 septembre 79) écrit, à propos des "enseignants gauchistes":

"Pour mon compte, je ne pourrais jamais admettre que mon fils soit instruit à l'école, par un membre de la LMR. Heureusement qu'il se trouve encore des maîtres honorables et équilibrés à qui l'on peut confier en toute quiétude l'éducation des enfants de la nouvelle génération; contrairement à d'autres éléments lanceurs de menées subversives, contribuant à détruire les valeurs morales que nos anciens ont su créer et maintenir."

* * *

En général, j'aimerais dire une fois de plus ma conviction que si jusqu'ici, nous avons été relativement épargnés par la violence et par la subversion, ce n'est pas *malgré* l'absence relative d'un système répressif puissant (lois d'exception, police de "sécurité", peine de mort, etc.), mais dans une large mesure *grâce* à cette absence.

En particulier et en ce qui concerne les enseignants!

Il faut tout ignorer de la psychologie de l'enfance et de l'adolescence pour craindre l'endoctrinement par les maîtres — encore plus par quelques maîtres.

Pour les enfants, il faut voir avec cet admirable romancier qui s'appelle Dhôtel et qui fut trente ans professeur "qu'à l'école, la plupart du temps, les enfants n'écoutent pas. C'est merveilleux. Ils n'écoutent pas ou ils comprennent de travers". ("Terres de Mémoire" p. 131).

Quant aux adolescents... Si je voulais tirer mes gymnasiens vers la gauche, je leur parlerais à longueur de leçons de Maurras, mais en aucun cas de Lénine ou de Mao. Car ils *réagissent* beaucoup plus qu'ils ne sont *influencés*.

D'ailleurs, le résultat serait médiocre: J'obtiendrais vraisemblablement deux gauchistes — et dix-huit indifférents excédés!

J.C.